

un projet de décret crée une allocation pour les formations pendant les vacances

Une réunion "de concertation", dans le cadre de l'agenda social, est prévue mercredi 3 avril, à l'initiative d'Édouard Geffray, DGRH. Elle portera sur les conséquences de la modification de la place du concours, en particulier sur les stages pendant le master Meef et sur le format et le contenu des nouveaux concours ([lire sur AEF info](#)). En outre, les organisations syndicales du MEN et du MESRI examineront un projet de décret et un projet d'arrêté portant sur la création d'une allocation de formation aux personnels enseignants, qu'AEF info s'est procurés.



La formation continue des enseignants va être réformée Edhec

Précisément, le projet de décret crée cette allocation dans le cadre de "formations suivies pendant les périodes de vacance de classes". Ces formations, réalisées "à l'initiative de l'autorité compétente ou après son accord", "n'excèdent pas, pour une année scolaire donnée, 5 jours lors des périodes de vacance de classes", indique l'article 1.

Le projet d'arrêté qui accompagne le projet de décret indique que le taux horaire de l'allocation de formation "est fixé à 20 euros bruts". Lorsque la formation est dispensée sur une journée ou une demi-journée, les enseignants sont rémunérés à partir d'un montant forfaitaire que le projet d'arrêté fixe respectivement à 120 euros et 60 euros.

Le décret précise également que l'allocation de formation "n'est versée qu'une fois la formation effectivement suivie en sa totalité", sauf si la formation s'étale sur plusieurs années scolaires. Dans ce cas, une part de l'allocation est versée à la fin de chaque année scolaire.

Le projet de décret entrerait en vigueur pour les actions de formation réalisées à compter du 1er avril 2019.

Ces projets de décret et d'arrêté interviennent alors qu'une réforme de la formation continue des personnels de l'Éducation nationale doit voir le jour d'ici le mois de juillet 2019, dans le cadre de l'agenda social. En mars, Jean-Michel Blanquer a précisé le projet de cette réforme ([lire sur AEF info](#)).

Dépêche n° 604070  2 min de lecture Par [Erwin Canard](#) Publiée le 02/04/2019 à 18h22

DGRH Directeur général des ressources humaines

Meef métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation

MEN ministère de l'Éducation nationale

MESRI ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation